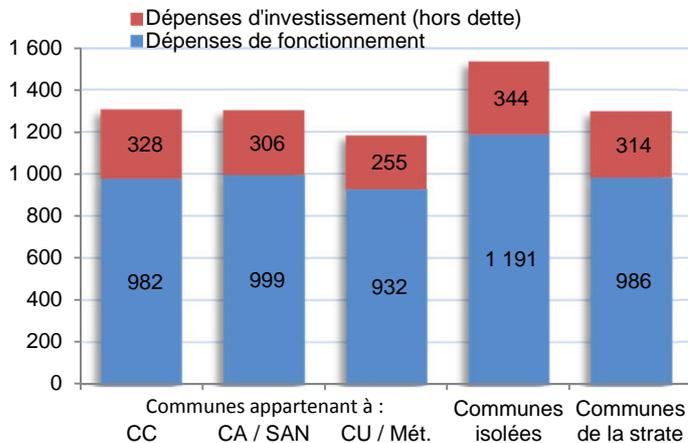
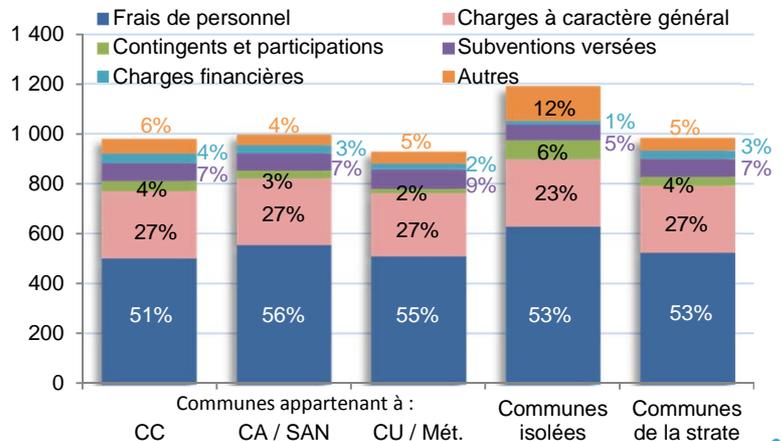


DÉPENSES

Dépenses hors dette (en €/hab.)

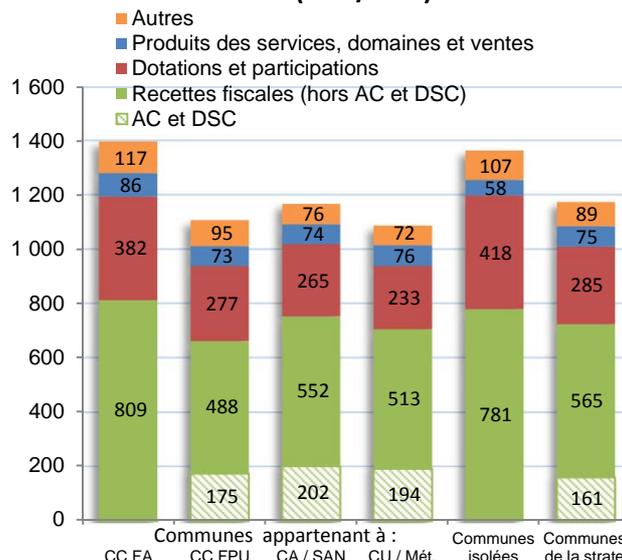


Structure et montants (en €/hab.) des dépenses de fonctionnement

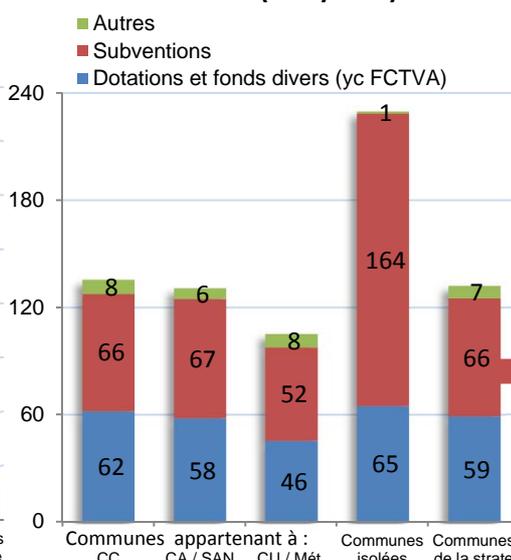


RECETTES

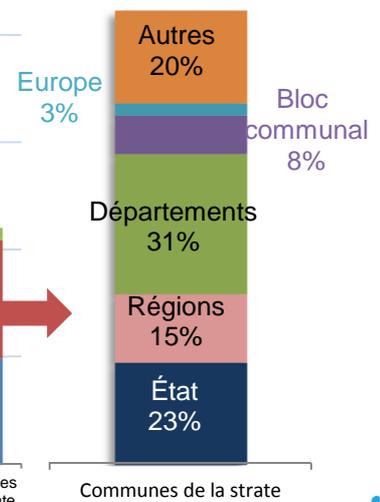
Recettes de fonctionnement (en €/hab.)



Recettes d'investissement hors dette (en €/hab.)

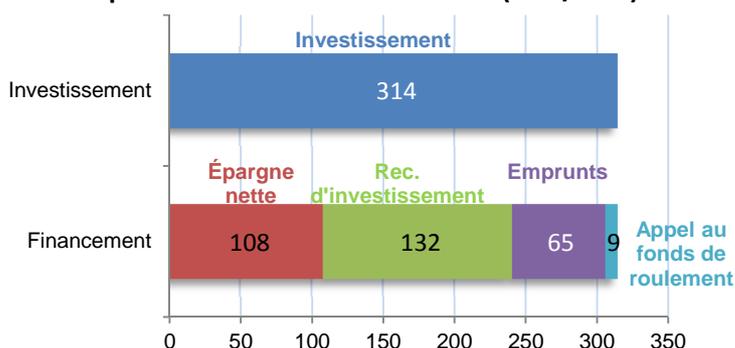


Subventions reçues selon la provenance



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Modalités de financement des investissements pour les communes de la strate (en €/hab.)



Principaux ratios sur la dette et la trésorerie en fonction de l'appartenance intercommunale

	CC	CA / SAN	CU / Mét.	Com. isolées	Com. de la strate
Encours de dette au 31/12 en €/hab	969	822	588	399	876
Dette/épargne brute	4,7	4,8	3,8	2,3	4,6
Dette/rec. de fonct.	81,4%	70,4%	54,0%	29,3%	74,6%
Taux apparent intérêts/encours au 01/01	3,8%	3,8%	3,7%	3,7%	3,8%
Trésorerie au 31/12 en jours de dépenses	84	74	96	57	80

Nombre de communes et population par strate et appartenance intercommunale

Strate démographique de la commune et appartenance intercommunale	Population en millions	En % du total	Nombre de communes	En % du total
1 Moins de 500 hab.	4,500	7,0%	19 642	53,6%
dont appartenant à :				
CC	4,191		18 558	
CA ou SAN	0,295		1 032	
CU ou Mét.	0,014		49	
Communes isolées	0,001		3	
2 De 500 à 2 000 hab.	11,512	17,9%	11 748	32,0%
dont appartenant à :				
CC	9,341		9 750	
CA ou SAN	2,044		1 890	
CU ou Mét.	0,124		106	
Communes isolées	0,003		2	
3 De 2 000 à 3 500 hab.	5,880	9,1%	2 241	6,1%
dont appartenant à :				
CC	4,128		1 585	
CA ou SAN	1,573		590	
CU ou Mét.	0,175		64	
Communes isolées	0,005		2	
4 De 3 500 à 10 000 hab.	11,709	18,2%	2 063	5,6%
dont appartenant à :				
CC	6,043		1 112	
CA ou SAN	4,662		789	
CU ou Mét.	0,906		147	
Communes isolées	0,099		15	
5 De 10 000 à 30 000 hab.	11,908	18,5%	715	1,9%
dont appartenant à :				
CC	3,211		222	
CA ou SAN	6,667		380	
CU ou Mét.	1,564		89	
Communes isolées	0,465		24	
6 De 30 000 à 100 000 hab.	11,074	17,2%	227	0,6%
dont appartenant à :				
CC	0,487		13	
CA ou SAN	8,135		167	
CU ou Mét.	1,297		27	
Communes isolées	1,156		20	
7 Plus de 100 000 hab. (hors Paris)	7,770	12,1%	40	0,1%
dont appartenant à :				
CC	0		0	
CA ou SAN	4,011		28	
CU ou Mét.	3,759		12	
Communes isolées	0		0	



Sigles

CC : communauté de communes
CA : communauté d'agglomération
CU : communauté urbaine
Mét. : métropole
FA : fiscalité additionnelle
FPU : fiscalité professionnelle unique
AC : attribution de compensation
DSC : dotation de solidarité communautaire

France entière hors Paris y compris Mayotte - DGFiP 2014

Précisions méthodologiques

Les données sont issues des comptes 2014 de la DGFiP (budgets principaux). Elles sont France entière hors Paris et y compris Mayotte.

La population utilisée pour les euros par habitant est la population INSEE du fichier DGF de l'année 2014.

Les cessions (compte 775) sont ici en recettes de fonctionnement ; parmi les subventions d'investissement (compte 13), la dotation d'équipement des territoires ruraux a été classée comme provenant de l'État, les amendes dans le poste "autres".

Le taux apparent de la dette est calculé avec le compte 66 (charges financières). Trésorerie en jours de dépenses : trésorerie au 31/12 rapportée aux dépenses réelles totales hors remboursements de dette.

Les dépenses d'équipement correspondent aux comptes 20 (hors 204), 21 et 23.

Les dépenses et recettes sont calculées en mouvements réels.

Avertissement

Les moyennes cachent des disparités au sein d'une même strate et certaines catégories de regroupement (en fonction de l'appartenance intercommunale) peuvent contenir un nombre limité de communes et doivent donc être analysées avec prudence.

Quand le nombre de communes isolées est peu significatif, les données les concernant n'apparaissent pas dans les graphiques ; elles sont cependant prises en compte dans les données de l'ensemble de la strate.

Les données figurant dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement de La Banque Postale.

Ce document est fourni à titre informatif.

La reproduction totale ou partielle du présent document doit s'accompagner de la mention La Banque Postale - AMF